

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
Mr MESQUIDA	*		Mr MARTINEZ		*
MME PONS	*		Mr DUPIN		*
MME SAUR	*		Mr SOLANS	*	
Mr VIDAL	*		Mr FORTE	*	
Mr FALIP		*	Mr FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		Mr SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	Mr GAYSSOT	*	
Mr GAUDY		*	Mr ROMERO		*
Mr MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
Mr GELY		*	Mr REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	Mr SAUCEROTTE	*	
Mr FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
Mr CRISTOL	*		Mr BADENAS	*	
MME MORERE		*	Mr MILHAU	*	
Mr SOTO		*	Mr SENAL	*	
Mr CAPPELLINI		*	Mr ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	Mr BARSSE		*
MME IMBERT		*	Mr DALERY	*	
Mr ABELLA	*		Mr MAGNAN		*
Mr GELY	*		Mr CASTAN	*	
Mr AYCART		*	Mr SOULAGE		*
Mr ALLINGRI		*	Mr MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	Mr LIGNON	*	
Mr BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 27 JANVIER 2026

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 27 Janvier 2026, annexé à la présente délibération.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

Béziers, le 10 février 2026
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 27 JANVIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 27 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Sauvian, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 13 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
Mr MESQUIDA	*		Mr MARTINEZ		*
MME PONS	*		Mr DUPIN		*
MME SAUR	*		Mr SOLANS	*	
Mr VIDAL	*		Mr FORTE	*	
Mr FALIP	*		Mr FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		Mr SOUQUE		*
MME GARCIN SAUDO		*	Mr GAYSSOT	*	
Mr GAUDY	*		Mr ROMERO		*
Mr MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
Mr GELY		*	Mr REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	Mr SAUCEROTTE	*	
Mr FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
Mr CRISTOL		*	Mr BADENAS	*	
MME MORERE		*	Mr MILHAU	*	
Mr SOTO		*	Mr SENAL	*	
Mr CAPPELLINI		*	Mr ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	Mr BARSSE	*	
MME IMBERT		*	Mr DALERY		*
Mr ABELLA	*		Mr MAGNAN		*
Mr GELY		*	Mr CASTAN	*	
Mr AYCART		*	Mr SOULAGE	*	
Mr ALLINGRI		*	Mr MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	Mr LIGNON	*	
Mr BALLESTER	*				

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 9 heures 30

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2025

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 4 décembre 2025, annexé à la présente délibération.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N°2 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

En application des dispositions législatives en vigueur, la présidente présente le rapport d'orientation budgétaire pour 2026.

Globalement, le budget 2026 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron s'équilibrerait en recette et en dépense à **4 625 000 € en fonctionnement et 368 000 € en investissement.**

Ce budget permettrait de poursuivre les missions d'assistance technique auprès des structures locales d'action et d'animation mais également de mettre en œuvre le schéma d'organisation GEMAPI sur le territoire Orb et Libron.

A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 4 625 000 €

La section de fonctionnement permettrait de porter les actions suivantes :

1. ANIMATION INDUITE PAR LE SAGE ORB LIBRON ET LE SCHEMA D'ORGANISATION GEMAPI ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE (2 293 000 €) :

Au cours de l'année 2026, l'équipe technique et administrative accompagnera, soit en tant que conducteur d'opération (CO), d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maître d'ouvrage (MO), **plus de 80 opérations** sur le territoire des vallées de l'Orb et du Libron. Ces opérations permettront l'animation des enjeux identifiés dans le SAGE Orb Libron, validé en juillet 2018 :

- ENJEU A : Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages ;
- ENJEU B : Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la satisfaction des usages ;
- ENJEU C : Restaurer et préserver Les milieux aquatiques et les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale ;
- ENJEU D : Gestion du risque inondation ;
- ENJEU E : Milieu marin et risques liés au littoral ;
- ENJEU F : Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire ;
- ENJEU G : Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique

L'animation des missions induites par le SAGE Orb Libron seront assurées par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un agent administratif à temps plein
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à temps plein
- D'un ingénieur chargé du risque inondation à temps plein
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'un technicien agro environnementale Libron à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein
- D'un animateur mitigation à temps plein

Les frais de fonctionnement prévus pour ce paragraphe correspondent à la totalité du salaire+ charges de l'équipe, ainsi que tous les frais de fonctionnement généraux de la structure (Loyer, électricité, eau, assurances, téléphonie, carburants, amortissements,...)

2. MISE EN ŒUVRE DES ETUDES ET ACTIONS INSCRITES AU SAGE ORB LIBRON ET AU PAPI ORB LIBRON 2024-2029 (1 605 000 €)

Le tableau ci-après liste les études et actions proposées en 2026, ainsi que leur coût.

Opération	oui/non	Coût H.T	Coût T
Etude hydrogéologique pour la caractérisation des relations entre le réservoir karstique exploité par le captage de Commeyras et les eaux superficielles	2026	78 116,00	93 739,20
Animation plan des espèces invasives	2026	20 500,00	20 500,00
Etude mitigation T1 2025	2026	221 180,00	265 416,00
Etude mitigation T2 2026	2026	326 400,00	391 680,00
AMI	2026	203 078,33	243 694,00
Construction d'une stratégie de gestion et de partage de la ressource en eau Orb Libron à l'Horizon 2050 dans un contexte de changement climatique	2026	59 420,00	71 304,00
Compléments au plan d'actions stratégique de gestion des Espèces Exotiques et Envahissantes - Inventaire de la population de Cistudes secteur step Cazedarnes et moyenne vallée	2026	7 975,00	9 570,00
Outils de communication sur les risques inondation	2026	50 000,00	60 000,00
SLGRI Orb Hérault : Etude prospective vis-à-vis du changement climatique. Participation EPTB Orb Libron	2026	9 000,00	9 000,00
Amélioration de la connaissance des submersions marines	2026	150 000,00	180 000,00
Régularisation des ouvrages relevant de la compétence GEMAPI à l'échelle de la cellule sédimentaire entre Aude et Hérault	2026	58 333,33	70 000,00
Bilan évaluation PGRE	2026	38 646,97	46 376,36
Etude PRO ouvrages Grande Mairie	2026	70 000,00	84 000,00
Amélioration du ressuyage des eaux débordées de l'Orb et de la Mer sur le secteur des Orpellières : études de détail et réglementaires	2026	50 000,00	60 000,00

3. MISE EN ŒUVRE DES PLANS PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DELEGUES PAR LA CABEME, LA DOMITIENNE, LES AVANT-MONTS ET SUD HERAULT (727 000 €)

Les dépenses inscrites correspondent aux montants prévus dans les conventions de délégation auxquels sont rajoutés les enveloppes de 2025 non utilisées.

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 625 000 €

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les postes de chargé de mission SAGE à temps plein, d'agent administratif, de chargé de mission partenariat et programmation à temps plein, de technicien de rivière à temps plein, de technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein, d'animateur agro-environnemental à temps plein, d'animateur agro environnemental Libron à temps plein et d'animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein, à hauteur de 50% ; (282 500 €)
- Les EPCI prennent à leur charge les missions qu'elles nous confient dans les conventions bi-latérales ; (833 000 €)
- Les études prévues seront subventionnées conformément aux plans de financement annoncés précédemment. (976 500 €)
- Les EPCI financent les frais liés à l'item 1, conformément à la clef de répartition statutaire ; (50 000 €)
- L'excédent de fonctionnement 2025 (2 242 000 €)
- La partie statutaire non aidée par les partenaires est répartie comme suit entre le Département de l'Hérault (40%) et les EPCI (60%). (241 000 €)

La contribution des EPCI serait ainsi :

- De 50 000 € pour le financement de l'item 1, conformément aux choix du schéma d'organisation GEMAPI. Cette enveloppe, identique à celle de 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, n'évoluera pas pour les 3 années à venir
- De l'ordre de 241 000 € pour les missions hors item 1, soit une augmentation de 1% par rapport à 2025.

C. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 368 000 €

La section d'investissement permettrait d'équiper, **si nécessaire**, la structure d'un véhicule, de mobilier et de matériel informatique et de réaliser les opérations de restauration post crues.

C. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 368 000 €

Les recettes seraient assurées par

- Les amortissements : 31 000 €
- Le FCTVA : 1 000 €
- L'excédent d'investissement 2025 : 336 000 €

Le comité syndical, après en avoir débattu, prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Fin de séance : 10 heures 30

Béziers, le 27 janvier 2026

La Présidente

Du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
Mr MESQUIDA	*		Mr MARTINEZ		*
MME PONS	*		Mr DUPIN		*
MME SAUR	*		Mr SOLANS	*	
Mr VIDAL	*		Mr FORTE	*	
Mr FALIP		*	Mr FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		Mr SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	Mr GAYSSOT	*	
Mr GAUDY		*	Mr ROMERO		*
Mr MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
Mr GELY		*	Mr REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	Mr SAUCEROTTE	*	
Mr FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
Mr CRISTOL	*		Mr BADENAS	*	
MME MORERE		*	Mr MILHAU	*	
Mr SOTO		*	Mr SENAL	*	
Mr CAPPELLINI		*	Mr ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	Mr BARSSE		*
MME IMBERT		*	Mr DALERY	*	
Mr ABELLA	*		Mr MAGNAN		*
Mr GELY	*		Mr CASTAN	*	
Mr AYCART		*	Mr SOULAGE		*
Mr ALLINGRI		*	Mr MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	Mr LIGNON	*	
Mr BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	2
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Compte financier Unique met en évidence les informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques.

Le Compte Financier Unique est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Les résultats du Compte financier Unique 2025 sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2024		+ 509 794.69		+ 2 167 394.98		2 677 189.67
Opérations exercice 2025	209 146.34	35 363.91	1 764 595.58	1 842 813.92	1 973 741.92	1 878 177.83
Totaux exercice 2025		- 173 782.43		+ 78 218.34		- 95 564.09
Résultats clôture 2025		+ 336 012.26		2 245 613.32		2 581 625.58

La présidente sort de la salle.

Madame Chaudoir met aux voix les Compte Financier Unique 2025.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide le Compte Financier Unique 2025 ;
- Valide les résultats ci-dessus exposés.

Béziers, le 10 février 2026
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY		*	MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL	*		MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI		*	MR ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA	*		MR MAGNAN		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	MR LIGNON	*	
MR BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	3
OBJET :	AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le CFU 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **2 245 613.32 €** et un excédent d'investissement de **336 012.26 €**.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

R001 : Excédent d'investissement à reprendre en 2026 : 336 012.26 €.

R002 : excédent de fonctionnement à reprendre en 2026 : 2 245 613.32 €

Béziers, le 10 février 2026

La Présidente

du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY		*	MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL	*		MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI		*	MR ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA	*		MR MAGNAN		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	MR LIGNON	*	
MR BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	4
OBJET :	BUDGET PRIMITIF 2026

La présidente présente le budget primitif pour l'exercice 2025. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total **5 045 422.47 €**, de répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4 677 377.32	4 677 377.32	368 045.15	368 045.15

La répartition par article est donnée dans le tableau de la page suivante.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2026

Béziers, le 10 février 2026
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

BUDGET PRIMITIF 2026

[illegible]

COTISATIONS 2026

EPCI	% statuts	Statutaire 2025	Statutaire 2026	Item 1 2026	convention GEMAPI 2024	délégation item 2	convention pollution diffuse	TOTAL 74751	TOTAL
Hérault Méditerranée	2,55	6 000,00	6 060,00	1 275,00	0,00	0,00	0,00	7 335,00	7 335,00
Béziers Méditerranée	51,18	122 197,35	123 419,32	25 590,00	127 000,00	175 000,00	6 164,00	282 173,32	457 173,32
Avant Monts	8,45	20 175,22	20 376,97	4 225,00	15 000,00	60 930,00	7 200,00	46 801,97	107 731,97
Grand Orb	15,48	36 960,04	37 329,64	7 740,00	26 000,00	0,00	0,00	71 069,64	71 069,64
Sud Hérault	7,78	18 575,52	18 761,28	3 890,00	34 000,00	70 000,00	0,00	56 651,28	126 651,28
St Ponais-Orb Jaur-Minervois	5,43	12 964,66	13 094,31	2 715,00	10 800,00	0,00	0,00	26 609,31	26 609,31
Lodévois Larzac	0,19	453,64	458,18	95,00	0,00	0,00	0,00	553,18	553,18
Haut Languedoc	0,72	1 719,07	1 736,27	360,00	0,00	0,00	0,00	2 096,27	2 096,27
La Domitienne	8,22	19 626,06	19 822,33	4 110,00	6 000,00	53 000,00	0,00	29 932,33	82 932,33
TOTAL	100,00	238 671,57	241 058,28	50 000,00	218 800,00	358 930,00	13 364,00	523 222,28	882 152,28

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP		*	MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY		*	MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL	*		MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR CAPPELLINI		*	MR ANGLES	*	
MME PRADELLE		*	MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR ABELLA	*		MR MAGNAN		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI		*	MR MOULY		*
MME MONTARON SANMARTI		*	MR LIGNON	*	
MR BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	5
OBJET :	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES SUBMERSIONS MARINES DE VENDRES A AGDE : CHOIX DU PRESTATAIRE

La présidente présente les conclusions de la Commission d'appel d'offres relativement à l'affaire en objet.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide la proposition du cabinet ISL pour un montant total H.T de 74 700.00 € H.T ;
- Autorise la présidente à signer le marché avec ce prestataire.

Béziers, le 10 février 2026

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
Mr MESQUIDA	*		Mr MARTINEZ		*
Mme PONS	*		Mr DUPIN		*
Mme SAUR	*		Mr SOLANS	*	
Mr VIDAL	*		Mr FORTE	*	
Mr FALIP		*	Mr FARENC	*	
Mme PASSIEUX	*		Mr SOUQUE	*	
Mme GARCIN SAUDO		*	Mr GAYSSOT	*	
Mr GAUDY		*	Mr ROMERO		*
Mr MORGO		*	Mme SAUTEREL	*	
Mr GELY		*	Mr REVERBEL		*
Mme FABRE DE ROUSSAC		*	Mr SAUCEROTTE	*	
Mr FREY		*	Mme CHAUDOIR	*	
Mr CRISTOL	*		Mr BADENAS	*	
Mme MORERE		*	Mr MILHAU	*	
Mr SOTO		*	Mr SENAL	*	
Mr CAPPELLINI		*	Mr ANGLES	*	
Mme PRADELLE		*	Mr BARSSE		*
Mme IMBERT		*	Mr DALERY	*	
Mr ABELLA	*		Mr MAGNAN		*
Mr GELY	*		Mr CASTAN	*	
Mr AYCART		*	Mr SOULAGE		*
Mr ALLINGRI		*	Mr MOULY		*
Mme MONTARON SANMARTI		*	Mr LIGNON	*	
Mr BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	6
OBJET :	REGULARISATION DES OUVRAGES RELEVANT DE LA COMPETENCE GEMAPI A L'ECHELLE DE LA CELLULE SEDIMENTAIRE ENTRE L'AUDE ET L'HERAULT : ANALYSE JURIDIQUE ET FOURNITURE DES DOSSIERS DE REGULARISATION DES CONCESSIONS D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME : CHOIX DU PRESTATAIRE

La présidente présente les conclusions de la Commission d'appel d'offres relativement à l'affaire en objet.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide la proposition du cabinet EGIS Adaltys pour un montant total H.T de 35 800.00 € H.T ;
- Autorise la présidente à signer le marché avec ce prestataire.

Béziers, le 10 février 2026

La Présidente

du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt-six, le 10 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE
Mr MESQUIDA	*		Mr MARTINEZ		*
Mme PONS	*		Mr DUPIN		*
Mme SAUR	*		Mr SOLANS	*	
Mr VIDAL	*		Mr FORTE	*	
Mr FALIP		*	Mr FARENC	*	
Mme PASSIEUX	*		Mr SOUQUE	*	
Mme GARCIN SAUDO		*	Mr GAYSSOT	*	
Mr GAUDY		*	Mr ROMERO		*
Mr MORGO		*	Mme SAUTEREL	*	
Mr GELY		*	Mr REVERBEL		*
Mme FABRE DE ROUSSAC		*	Mr SAUCEROTTE	*	
Mr FREY		*	Mme CHAUDOIR	*	
Mr CRISTOL	*		Mr BADENAS	*	
Mme MORERE		*	Mr MILHAU	*	
Mr SOTO		*	Mr SENAL	*	
Mr CAPPELLINI		*	Mr ANGLES	*	
Mme PRADELLE		*	Mr BARSSE		*
Mme IMBERT		*	Mr DALERY	*	
Mr ABELLA	*		Mr MAGNAN		*
Mr GELY	*		Mr CASTAN	*	
Mr AYCART		*	Mr SOULAGE		*
Mr ALLINGRI		*	Mr MOULY		*
Mme MONTARON SANMARTI		*	Mr LIGNON	*	
Mr BALLESTER	*				

DELIBERATION N°	7
OBJET :	SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUX RISQUES D'INONDATION – CREATION DE SUPPORTS VIDEO. DEMANDE DE SUBVENTION

Le programme d'actions du PAPI Orb-Libron 2024-2029, labellisé en juin 2024, s'organise selon 8 axes (dont un axe 0 d'animation), représentant un montant global de 36 millions d'euros (M€) dont près de 29 M€ de travaux et aménagements.

Les études menées auprès de populations ayant subies des inondations montrent que la conscience du risque s'efface très rapidement avec le temps, au point de disparaître au bout de 5 ans. La multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes à l'échelle de la Méditerranée ne suffit donc pas à maintenir la culture du risque sur des territoires qui accueillent également de nouvelles populations chaque année.

Il est donc primordial de réaliser des actions de maintien de la conscience du risque, comme celles intégrées dans l'axe 1 du PAPI. Parmi elles, la création et la diffusion d'un support pédagogique permettant de réaliser un portrait du territoire Orb Libron sous l'aspect inondation destiné au grand public et qui sera décliné en supports plus courts (avec une seule thématique) afin d'être diffusés sur les réseaux sociaux sous forme de « mini-série ». Les rendus vidéo animées seront utilisables par les communes et EPCI du territoire et tout acteur qui en ferait la demande.

Le contenu pressenti des séquences vidéos est le suivant :

1. Les phénomènes d'inondation (fonctionnement)
2. Les impacts sur les enjeux
3. La gestion des crues (cf stratégie PAPI)
4. Les rôles du citoyen / de la population

Afin de définir plus précisément le contenu technique des supports et d'adapter les messages au public cible, l'EPTB a prévu d'être accompagné par un organisme spécialisé dans la sensibilisation. L'opération comporte donc deux phases : la définition des messages adaptés et la conception des supports.

Le montant estimatif de cette action a été défini dans le cadre du PAPI Orb Libron à 50 000 € HT, financé à 80% par le fonds Barnier.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant sollicité en €
Etat	80	40 000
Maître d'ouvrage	20	10 000

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise la présidente à solliciter l'Etat conformément au plan de financement ci-dessus indiqué.

- .

Béziers, le 10 février 2026

La Présidente

du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Marie Pierre PONS

